

Controverses en forêt Normande

La sylviculture à couvert continu

24 septembre 2025

LA solution aux enjeux forestiers ?

En partenariat avec :



Et avec le soutien financier de :



Controverses en forêt Normande

Une manifestation organisée par



**Collectivités
forestières**
Normandie

RENSEIGNEMENTS :

COLLECTIVITES FORESTIERES NORMANDIE
Mairie de Vatteville-la-Rue
76940 VATTEVILLE-LA-RUE
06 17 96 38 80
normandie@communesforestieres.org
www.collectivitesforestieres-normandie.org

Cette journée d'échanges est la cinquième organisée par l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie (URCOFOR) sous ce format. Les premières éditions s'étaient penchées sur l'équilibre entre feuillus et résineux en Normandie et sur l'impact de la construction bois sur les forêts normandes. En 2022, les participants s'étaient interrogés sur la notion de « bien commun » et son application à la forêt, ouvrant la voie au thème de 2023 : la rémunération des services non productifs.

Ces journées constituent une déclinaison directe de l'axe 1 du Programme Régional de la Forêt et du Bois, qui prévoit d'étudier concrètement les sujets potentiellement à controverses pour favoriser les discussions entre la filière, le grand public et les territoires.

En partenariat avec :



Et avec le soutien financier de :



Rédaction et mise en page :
Aletheia Press / Benoit Delabre

Ils ont dit

« On voit bien à l'issue de cette journée que nous ne sommes pas à 100 % convaincus que la sylviculture mélangée à couvert continu soit la seule voie à suivre. Aux experts de proposer des solutions. A nous de transcrire cela de manière simple pour expliquer au grand public les choix que nous faisons. »

Jacques Charron, président des Collectivités forestières Normandie et maire de Vatteville-la-Rue

« Il faut que le grand public voie toute la complexité de la forêt pour qu'il puisse admettre qu'il n'existe pas une seule bonne solution. »

Anne-Sarah Moalic, directrice de l'interprofession de la filière forêt et bois FIBOIS Normandie

« Cela n'a pas de sens d'adopter une règle unique pour des contextes qui sont très différents... C'est une évolution technique qu'il faut suggérer plutôt que de l'imposer. »

Jean de Sinçay, président de Fransylva Normandie.

« Si les pratiques sylvicoles ne sont pas comprises, c'est l'image de notre produit Bois qui en souffrira. Et donc la demande. »

Vincent Joseph, responsable unité Ouest Normandie de l'Office National des Forêts

« Il ne faut pas rester bloqué sur une idée. L'important c'est d'être capable de s'adapter, ce qui suppose d'observer et de suivre ses peuplements. »

Romain Mani, ingénieur forestier CNPF Normandie

« La difficulté du hêtre ce n'est pas seulement le changement climatique. Ses limites résident surtout dans les pratiques. Il a encore un avenir si on fait évoluer les pratiques. »

Sébastien Etienne, vice-président du Gretia



© Aletheia Press / B.Delabre

**Collectivités
forestières**
Normandie



Le peuplement mixte et irrégulier : de grands atouts à confronter au terrain

Parfois présentée comme une solution miracle, alliant productivité, protection de l'environnement et réponse aux attentes sociétales, la sylviculture mélangée à couvert continu fait peu à peu des émules. Mais doit-elle être considérée comme l'unique voie à suivre ?

La sylviculture à couvert continu est-elle vraiment LA solution pour répondre aux enjeux forestiers ? » La question était volontairement réductrice et provocatrice. C'est le jeu des Controverses en forêt, organisées par les Collectivités forestières Normandie, et dont la cinquième édition s'est tenue le 24 septembre au Ménil-de-Briouze dans l'Orne. Si le sujet s'est imposé aux organisateurs c'est que la coupe à blanc n'a plus vraiment bonne presse. « Cela reste la principale hantise de nos administrés », témoigne Jean-Marie Colléony, adjoint au maire de La Londe (76).

Mais de quoi parle-t-on ? « Le peuplement à couvert continu, c'est un terme qui peut prêter à interprétation, relève François Heutte, directeur d'agence à la coopérative forestière Alliance Forêts Bois. En termes sylvicoles, ceci regroupe les peuplements irréguliers, la futaie jardinée et le taillis avec réserves. » On peut y associer plusieurs techniques sylvicoles. Dont la sylviculture à couvert continu. « Cela correspond à des éclaircies fréquentes et mesurées (<20% du capital) qui

vont permettre de limiter la perturbation et de conserver un peuplement en perpétuel renouvellement, précise Augustin Tournyol du Clos, gestionnaire forestier, de l'association Pro Silva France. On préleve plus ou moins l'équivalent de l'accroissement biologique de la forêt. » Cela suppose de concentrer l'accroissement en valeur sur certains individus, en travaillant à l'échelle de l'arbre plutôt que de la parcelle.

Viser une production de haute qualité

« C'est trop de jardinage et cela génère un coût d'intervention trop élevé » s'inquiètent certains. Un argument qui se tient, mais que les défenseurs de ce système nuancent sérieusement. Car, certes la coupe rase permet de dégager un revenu immédiat et conséquent. Mais il faut ensuite supporter un coût d'entretien pendant plusieurs années avant espérer une nouvelle recette. Alors qu'en sylviculture à couvert continu, les rentrées d'argent sont moindres, mais plus régulières. « C'est une solution pour permettre à des jeunes de se lancer en espérant des



Comment mettre en place une sylviculture mélangée à couvert continu ? Avec quelles contraintes ? Est-elle adaptable partout ? Autant de questions soulevées lors de la cinquième édition des Controverses en forêt organisée par les Collectivités forestières Normandie. (© Collectivités forestières Normandie)

revenus réguliers », soulève Michel Geslan, formateur à la MFR de Pointel (61).

En outre, cette exploitation étalée, permet de préserver le potentiel de certains arbres qui n'auraient pas atteint leur pleine maturité en cas de coupe à blanc. Augustin Tournyol du Clos : « il faut 40 ans à un douglas pour produire son premier

mètre cube. Mais ensuite il produit un mètre cube tous les 10 ans. Alors si on peut le maintenir, pourquoi ne pas le faire plutôt que de sacrifier sa rentabilité ? » « L'objectif en sylviculture, c'est de faire du bois de qualité et de haute qualité, tout en réduisant les dépenses, confirme Régis Ligonnière, directeur du CNPF Hauts-de-France – Norman-

die. Mais en sylviculture irrégulière, cela suppose d'avoir du personnel bien formé. » « Cela n'a rien de simple, appuie Vincent Joseph, responsable de l'unité Ouest Normandie de l'Office national des forêts (ONF). Cela demande de la technicité, des moyens et un modèle. »

D'autant qu'à cette gestion différen-

ciée au sein de la parcelle, peuvent être associés d'autres techniques. La régénération naturelle par exemple, qui permet de profiter de la capacité des arbres à se reproduire, et ainsi s'affranchir du coût de la plantation. « Dans la durée, c'est-à-dire sur une échelle de 20 ans, le coût de la régénération naturelle est en réalité le même que celui de la

« Nous avons voulu favoriser la régénération naturelle »

Au Menil-de-Briouze (61), le groupement forestier du Mont d'Hère dispose de 191 ha de forêts majoritairement peuplées de douglas, de pins, de mélèzes et de sapins pectinés. Il est actuellement en cours de refonte de son plan de gestion déposé en 2018. Explications avec Catherine Bouchard, gérante associée.

Qu'est-ce qui vous a conduit à remettre en cause un plan de gestion pourtant récent ?

Catherine Bouchard : Lors d'une visite d'un peuplement de douglas près de chez nous, programmé en coupe rase, la présence par places d'une importante régénération naturelle et le potentiel de croissance possible, nous avait amené à nous interroger sur l'opportunité de procéder plutôt par des coupes progressives. Objectif : prélever les plus gros arbres et laisser les autres poursuivre leur croissance et voir si une régénération naturelle pouvait s'installer. C'est cette démarche que nous souhaitons appliquer sur les parcelles de douglas d'une soixantaine d'années actuellement programmées en coupes rases.

Quel est pour vous l'intérêt de cette régénération naturelle ?

Catherine Bouchard : On a de belles origines et de beaux arbres. Si cela fonctionne, cela permettrait de faire perdurer cette génétique, qui a produit de beaux douglas sur notre terroir. Et dans le contexte climatique actuel, on espère que ces arbres qui viendront naturellement auront plus de chances de résister et de s'acclimater que des plants venant de l'extérieur. Même si personne ne peut garantir que cela fonctionnera.

De plus, avec la densité de gibier que l'on connaît, la replantation derrière une coupe rase pose problème. Ainsi lors du dernier chantier que nous avons fait, nous



© Aletheia Press—B.Delabre

avons dû replanter la moitié des plants l'année suivante.

Ce système est-il économiquement viable ?

Catherine Bouchard : Comme nous gérons directement l'exploitation des coupes, nous vendons notre bois « bord de route » avec des contraintes d'intervention plus souples et la possibilité de trier les qualités pour rechercher la meilleure valorisation en favorisant si possible l'approvisionnement de scieries locales. Par ailleurs les éclaircies progressives permettent de générés des revenus plus réguliers, ce qui est important pour notre groupement qui ayant un salarié à temps plein doit pouvoir supporter ce cout fixe.

Vous vous orientez donc vers une forme de "couvert continu". Est-ce que cela suppose aussi un renouvellement des essences ?

Catherine Bouchard : Aujourd'hui, on a conscience que notre forêt est à dominante Douglas. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de problèmes sanitaires sur le Douglas, mais personne n'est à l'abri. Alors effectivement dans les choix possibles lors des coupes rases, nous essaierons de favoriser la venue d'autres essences déjà présentes et nous rechercherons de nouvelles essences adaptées au contexte actuel. Cela peut apporter une diversité de peuplement qui me semble souhaitable, à bien des égards. ■

plantation », tempère toutefois **Clement Mazilié**, formateur à la MFR de Pointel. Car cela suppose de pratiquer des éclaircies appropriées, plus complexes en régénération naturelle qu'en plantation. Il faut alors un œil expert qui doit éclaircir autour des tiges prometteuses sans s'épuiser à tout nettoyer. « *Tout ce qui ne gêne pas n'a pas besoin d'être enlevé*, résume **Caroline Guillier**, de l'association wallonne Forêt Nature. *Il faut se concentrer sur les beaux sujets* ». ■

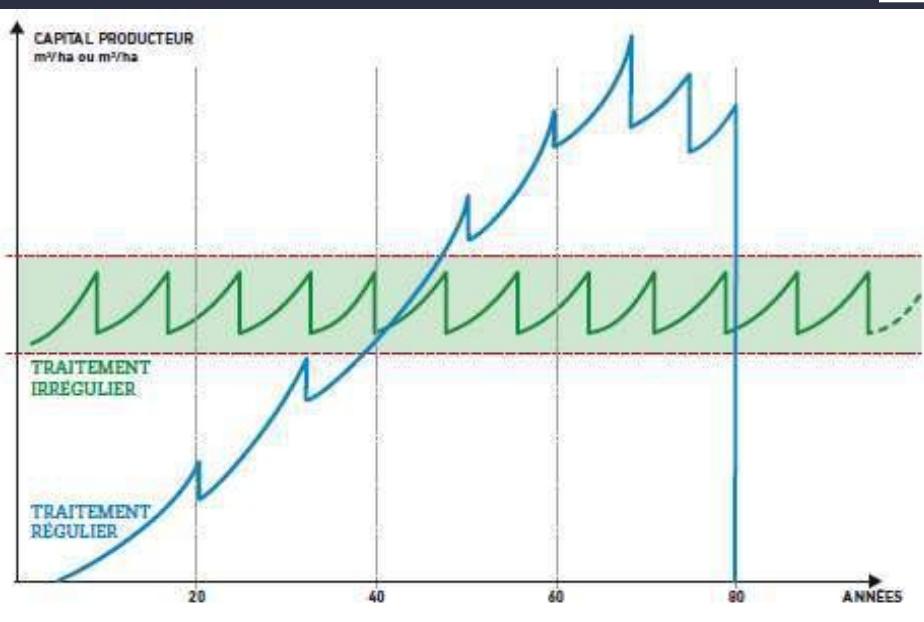
Comme en sylviculture régulière, on peut aussi associer au couvert continu, une sylviculture mélangée, qui intègre diverses essences sur une même parcelle. Un système qui offre de nombreux atouts écosystémiques.

Peuplements mixtes et biodiversité

« *Dans un système en monoculture, il y a très peu de prédateurs des insectes zoophages. Ces forêts n'ont pas de défenses*, pointe **Sébastien Etienne**, vice-président du Gretia, le Groupe d'étude des invertébrés armoricains. *Il y a 85 espèces de scolytes en Normandie. Et 90 espèces de prédateurs naturels sont déjà en place sur les feuillus. Maintenir des feuillus autochtones de gros diamètre est donc une assurance de bonne santé*. » Le schéma idéal préconise même de maintenir 20 arbres « habitat » par hectare, associés à 20 % de surface de réserve, non exploitée. Un schéma qu'il est difficile de suivre dans la réalité, où les gestionnaires préfèrent tabler sur 3 à 10 arbres par hectare.

Car force est de constater que parfois, le système apparemment idéal

Comparaison du cycle de production sur 80 ans entre un peuplement régulier et un peuplement irrégulier



Source : Pro Silva

grand que la propriété forestière est petite. La première piste est de vendre le bois en bord de route, et d'ainsi exclure la charge du chantier à l'acheteur. Mais l'autre solution est plutôt entre les mains des gestionnaires. « *C'est à lui, en amont, d'ordonner les propriétés dont il a la gestion, pour faire coïncider les travaux et mutualiser la mise à disposition d'un chantier* », défend **Augustin Tournyol du Clos**. Un vœu pieux, qu'il ne sera pas toujours facile d'accomplir.

Ainsi donc, si la SMCC affichent de nombreux atouts, elle ne peut pas être présentée comme l'unique solution aux enjeux forestiers. Loin du dogmatisme, la sylviculture répond en effet à des enjeux de terrain, très pratiques. « *C'est par le terrain que doit se faire l'arbitrage* », insiste **Vincent Joseph**. Plutôt que d'opposer les systèmes, peut-être faut-il miser sur leur complémentarité ? ■



Cultiver la biodiversité pour gagner en robustesse : l'exemple de la Wallonie

La région belge de Wallonie a engagé un grand changement en 2013, pour sécuriser ses productions, tout en les réorientant vers des marchés qualitatifs. La sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC) y est obligatoire pour les forêts domaniales. Et fortement recommandée partout ailleurs.

Voilà 13 ans que la Wallonie, (l'une des trois régions de la fédération de Belgique) a mis en place la sylviculture mélangée à couvert continu dans ses forêts. Une décision politique qui fait suite à la mise en évidence de la fragilité des systèmes mis en place

au XIX^e siècle. Ceux-ci sont nés de l'augmentation des besoins en bois, liée à l'industrialisation et l'exploitation minière, et se sont reposés principalement sur la monoculture d'épicéas.

Mais la sécheresse de 1976, les pluies acides, les épisodes de scolytes à la fin des années 80, puis la terrible tempête Vivian en 1990, ont remis en question ce système. "La tempête Vivian a été le point de départ des débats. On s'est dit qu'il nous fallait des peuplements plus robustes, parce que beaucoup de risques pèsent sur nos forêts", rappelle **Caroline Guillier**, chargée de mission au sein de l'association Forêt Nature.

Un constat qui est complété par

l'instabilité des cours du bois, dans une Wallonie qui reste peu compétitive face notamment aux grandes puissances scandinaves, et qui a donc tout intérêt à réorienter sa production vers du bois de qualité.

« Tout ça a amené l'administration wallonne à se responsabiliser et à redéfinir son rôle. Elle devient force de proposition et se pose en exemple pour tous les propriétaires forestiers », raconte **Caroline Guillier**.

Révision du code forestier dès 2008

La Wallonie intègre alors des objectifs de gestion durable du patrimoine forestier, ce qui implique d'améliorer la stabilité des peuplements, préserver les sols, les écosystèmes et la

biodiversité. Et ceci à long terme.

Au point qu'en 2006, le Département de la nature et des forêts (DNF, l'administration forestière wallonne) s'est engagé à développer la SMCC partout où elle est possible. Dès 2008, le code forestier est révisé et le couvert continu devient la solution de référence en forêt.

« L'article 1, notamment, stipule la promotion d'une forêt mélangée d'âge multiple adaptée aux changements climatiques et capable d'en atténuer certains effets », illustre **Caroline Guillier**. Avant qu'en 2013, ce type de sylviculture devienne tout simplement obligatoire en forêt domaniale, et fortement encouragée dans les forêts commu-

nales et des collectivités. Il reste toutefois possible, moyennant justification, de déroger à cette règle, quand le contexte ne s'y prête pas vraiment.

Partage d'expériences et formation

Pour permettre au plus grand nombre d'adhérer à cette transition, l'administration wallonne a misé sur le partage, le réseautage et les formations. Dès 2014, une tournée des 33 cantonnements (unités territoriales) de la Wallonie est organisée, pour donner les bases de la SMCC et aider les agents à la mettre en place concrètement sur le terrain.

Ensuite, entre 2014 et 2017, des compartiments pilotes (d'une tren-

taise d'hectares chacun) ont été mis en place. L'objectif : créer un exemple dans chacun des contextes wallons et collecter des informations dendrométriques et économiques pour suivre l'évolution et les impacts de cette sylviculture.

Depuis 2016, enfin, les données et expériences captées dans les territoires pilotes sont diffusées à travers diverses voies de formation (brochures, MOOC, accompagnement privé...) par Forêt Nature, mandatée par le DNF. Un travail de longue haleine, qui doit encore être renforcé, tant la SMCC peut être complexe à appréhender.

Un système de plus en plus répandu

Peu à peu la SMCC essaime partout en Wallonie. « C'est appliqué de manière très pragmatique, c'est-à-dire que on met en place les choses, on adapte, on teste, on partage, en évitant de se polariser », se félicite **Caroline Guillier**. On ne peut ainsi pas exclure totalement la coupe rase (limitée à un hectare en feuillus et trois hectares en résineux), par exemple, dans le cas de la gestion des scolytes.

Et l'intérêt économique n'est évidemment pas oublié. La Wallonie a ainsi créé des parcs à grumes, permettant de présenter aux acheteurs la réalité de l'offre en bois de manière bien segmentée. Par exemple « nos gros bois de résineux trouvent aujourd'hui preneurs, ce qui n'était pas le cas avant », note **Caroline Guillier**. ■